

MC/INF/268

**Original: anglais
10 novembre 2003**

QUATRE-VINGT-SIXIEME SESSION

MIGRATION ET MONDIALISATION

MIGRATION ET MONDIALISATION¹

1. La migration est l'une des **questions planétaires qui jalonnent** ce début de vingt et unième siècle. Environ 175 millions de personnes, dont 10,4 millions de réfugiés², résident hors de leur pays d'origine, ce qui revient à dire qu'une personne sur 35 dans le monde est un migrant. A l'heure actuelle, plus aucun Etat ne peut prétendre ne pas être concerné par les déplacements humains.

2. Il y a de nombreuses raisons à cette augmentation de la mobilité des populations, mais la mondialisation est souvent une explication commode (mais pas forcément satisfaisante) englobant pêle-mêle des facteurs aussi divers que le développement de moyens de transport transnationaux bon marchés et accessibles, la mise en place de réseaux de communication électronique fonctionnant en temps réel, la redéfinition des identités individuelles et familiales d'un continent à l'autre, et les écarts de revenus entre les pays industrialisés et les pays en développement.

3. Si, dans le secteur commercial, des pas de géant ont été franchis dans la voie de la libéralisation des échanges de capitaux, de biens et de services, il n'en a pas été de même dans le domaine de la migration.³

4. Une analyse de la nature actuelle et future des liens entre la mondialisation et la migration s'impose, tout comme les mesures à prendre sur le plan politique. Une telle analyse peut être facilitée par le regroupement des problèmes posés en un certain nombre de volets politiques majeurs de la gestion des migrations: **1) la migration et le développement; 2) la migration assistée; 3) le contrôle de la migration; et 4) la migration forcée.** S'il faut s'efforcer d'empêcher les formes de migration forcée et non régulée, la plupart des migrations, à la condition d'être correctement gérées, peuvent se révéler positives pour les individus et les sociétés. La migration régulière/assistée est une caractéristique établie du monde mobile contemporain. S'agissant des répercussions mondiales des migrations, il n'existe aucun domaine où cette constatation s'impose avec plus de force que celui de la problématique migration/développement, où l'on voit le potentiel des flux migratoires susciter une recrudescence d'intérêt.

5. Un bref échantillon du large éventail des questions ressortissant aux différents domaines de la gestion qui appelle à un complément d'examen et de débat est donné ci-après:

Migration et développement

- Il est possible d'attribuer à la mondialisation le rôle de facteur d'incitation à la migration et au développement. Grâce aux progrès des techniques de communication et à la baisse des frais de déplacement, la mondialisation fait que les migrants peuvent plus facilement "rester en

¹ Le présent document sert d'introduction succincte au thème choisi par les Etats Membres pour le Dialogue international sur la migration à l'occasion de la 86ème session du Conseil de l'OIM: "La migration dans un monde globalisé". Dans ce contexte, la "globalisation" s'entend dans un sens général comme un phénomène caractérisé par le mouvement rapide de capitaux, de biens et de services, et par une croissance sans précédent des technologies de communication et des moyens de transport de par le monde.

² HCR, *Refugees by Numbers 2003*.

³ James F. Hollifield, "The Emerging Migration State". Document rédigé en prévision d'une conférence sur l'évolution de l'étude de la migration internationale, Princeton, NJ, mai 2003, à paraître dans la publication *International Migration*.

contact” avec leur pays d’origine ou établir des liens durables avec **les diasporas et les réseaux transnationaux**. De plus en plus, l’accent est mis sur le rapatriement des compétences et du savoir-faire, sans même obliger les migrants à rentrer physiquement ou de manière définitive dans leur pays d’origine.⁴ Comment faire pour favoriser la circulation et le rapatriement des connaissances dont disposent les nationaux qualifiés ayant émigré? Comment développer, maintenir et promouvoir utilement les liens avec les communautés de migrants?

- Certains, pourtant, perçoivent la mondialisation comme étant en partie responsable du renforcement des **disparités** en termes de structures économiques, de conditions sociales et de stabilité politique entre les pays industrialisés et la majeure partie du reste du monde.⁵ Si tel est le cas, quel devrait être son incidence à long terme sur l’ampleur et la nature des flux migratoires?
- Dans le marché du travail mondial qui est en train de se faire, la migration des personnes hautement qualifiées et des membres de leur famille peut avoir des conséquences à la fois positives et négatives pour les pays d’origine comme pour les pays de destination. Par exemple, les pays d’origine peuvent bénéficier des rapatriements de fonds et des transferts de compétences acquises à l’étranger, tout en déplorant la **perte de nationaux talentueux**. Les pays de destination, en revanche, pourraient saluer l’arrivée de travailleurs hautement qualifiés susceptibles de satisfaire leur demande croissante de personnel qualifié, tout en étant conscients du fait qu’une dépendance excessive à l’égard de la main-d’œuvre qualifiée importée pourrait décourager l’investissement dans les systèmes éducatifs nationaux. Que doivent faire les décideurs politiques pour mieux gérer les mouvements de travailleurs hautement qualifiés entre les pays en développement et les pays industrialisés, de manière à maximiser les avantages tout en réduisant les inconvénients au minimum?⁶
- Dans un monde globalisé, les mouvements migratoires présentent de plus en plus un caractère **circulaire**. Si bon nombre de migrants s’en tiennent toujours à des déplacements unidirectionnels pour rendre visite à leur famille, on constate qu’une proportion croissante des mouvements migratoires revêt aujourd’hui un caractère temporaire. De plus en plus, les pays d’origine attendent de leurs nationaux émigrés qu’ils maintiennent des liens financiers, culturels et parfois politiques avec leur patrie, ce qui peut être difficile à concilier avec les attentes d’intégration que nourrissent les pays d’accueil à l’égard des immigrants. Quelle serait la voie médiane en la matière? Quelle doit être l’attitude des migrants et de leur communauté

⁴ On en trouve un exemple dans le Programme Migrations pour le développement en Afrique (MIDA), qui vise à transférer les compétences et les ressources vitales de la diaspora africaine afin de les mettre au service du développement de leur pays d’origine. Ce programme de l’OIM est un programme de renforcement des capacités institutionnelles en Afrique qui s’appuie sur la synergie entre les profils des migrants et les demandes des pays. Pour plus d’informations, voir la publications *MIDA – Migrations pour le développement en Afrique*, OIM 2002

⁵ C’est par exemple le cas des partisans de “l’hypothèse cité mondiale – cité duelle”. Voir par exemple Saskia Sassen et Kwame Anthony Appiah (eds.): *Globalization and its Discontents: Essays on the New Mobility of People and Money*, New Press, New York 1998. Le *Rapport sur le développement humain* de 1996, du Programme de développement des Nations Unies estimait qu’entre 1960 et 1991, la partie du revenu mondial des 20 % les plus riches de la population mondiale passerait de 70 à 85 %, tandis que celle des plus pauvres déclinerait encore, passant de 2,3 % à 1,4 %.

⁶ Voir à ce propos le Code de déontologie du Commonwealth pour le recrutement international des professionnels de la santé, où il est dit que les recrutements ne doivent pas se faire au prix d’une hémorragie de connaissances, de compétences et d’expériences dans les pays d’origine.

face au problème des identités multiples? Faudra-t-il agir différemment à l'avenir au niveau de la définition et de la conception des programmes d'intégration?

- **Les rapatriements de fonds** sont devenus une source primordiale de financement extérieur des pays en développement et dépassent désormais l'aide publique au développement et, dans de nombreux cas, l'investissement étranger direct en termes d'apport à l'économie des pays d'origine. A l'échelle mondiale, la valeur totale des rapatriements de fonds effectués par les voies officielles a plus que doublé entre 1988 et 1999. Selon la Banque mondiale, les rapatriements de fonds officiellement consignés se sont élevés en 2001 à 72,3 milliards de dollars. Le montant total des fonds rapatriés pourrait toutefois correspondre à deux ou trois fois ce chiffre, car un grand nombre de transactions s'effectuent par des voies informelles. Dans les pays à faible niveau de revenu, les rapatriements de fonds représentent en moyenne environ 1,9 % du produit national brut (PNB) mais peuvent atteindre jusqu'à 26,5 % (Lesotho), 16,2 % (Nicaragua) et 16,1 % (Yémen).⁷ Ces rapatriements de fonds proviennent à la fois de travailleurs hautement qualifiés et de travailleurs peu qualifiés et contribuent dans les deux cas au développement des pays d'origine. Comment faire pour que les fonds rapatriés servent davantage au développement local? Comment pourrait-on canaliser les ressources financières des migrants par le biais d'offres d'investissement au plan local? Comment maximiser le potentiel des rapatriements de fonds dans une optique de développement?

Migration assistée

- Un nombre croissant de pays, conscients des besoins réels du marché du travail et soucieux d'alimenter une économie aux dimensions sans cesse plus mondiales, poursuivent des politiques consistant à **amplifier et faciliter l'afflux de travailleurs migrants autorisés** pour faire face aux pressions migratoires. On peut s'attendre que les migrants impriment à l'économie et à la société un dynamisme croissant, d'autant plus que les tendances démographiques dans certains pays font entrevoir une progression très nette de la demande d'ouvriers et de cadres.⁸ Comment faire pour instaurer et gérer une migration régulière de main-d'œuvre de telle façon que les individus et les sociétés en profitent?
- L'émergence de **nouveaux partenaires mondiaux** participant à la gestion des migrations – officiels et privés – se fait sentir dans chaque région du monde. A preuve le recrutement international de main-d'œuvre et le rôle croissant, souvent non contrôlé, des agences privées et du milieu des affaires dans ce processus. Comment ces nouveaux acteurs peuvent-ils être identifiés et encouragés à coopérer à une gestion efficace des migrations et au respect des droits des migrants? Comment les agences privées, telles que les officines de recrutement et les bureaux d'embauche, peuvent-elles être mieux associées au processus d'élaboration d'une politique en la matière?

⁷ *Global Development Finance. Striving for Stability in Development Finance*, Banque mondiale, 2003, p.157.

⁸ Pour la plupart des pays d'Europe occidentale, on prévoit une diminution prononcée de la population en âge d'activité d'ici à 2025. Jusqu'en 2050, une baisse pouvant aller jusqu'à 40 % est à prévoir dans certains pays, dont l'Allemagne, la Pologne, l'Italie et l'Espagne, en raison de la persistance de taux de fécondité bas dans ces pays. *Migration de remplacement: Est-ce une solution pour les populations en déclin et vieillissantes?*, Division de la population des Nations Unies, New York 2000.

- Outre les questions soulevées ci-avant à propos de la migration de la main-d'œuvre hautement qualifiée, des intérêts antagonistes peuvent se révéler au niveau de la migration de la **main-d'œuvre peu qualifiée** et des personnes à la charge de cette main-d'œuvre. Les travailleurs peu qualifiés acceptent souvent des emplois dont les nationaux ne veulent pas, ou acceptent une rémunération inférieure et offrant moins d'avantages sociaux par rapport aux nationaux. Quelles méthodes faudrait-il appliquer au niveau mondial pour rendre les immigrés moins vulnérables et faire en sorte que leurs droits humains soient protégés?
- Dans une société qui n'est pas la leur, les immigrés sont confrontés à de nouveaux défis en termes d'**intégration**, un problème qui se pose aussi bien pour certaines catégories de migrants temporaires que pour la plupart des immigrés installés à demeure. Les difficultés que pose cette situation sont encore exacerbées lorsqu'on trouve côte à côte des immigrés hautement qualifiés et peu qualifiés ou des immigrés installés à titre temporaire et des immigrés installés à demeure. Des problèmes particuliers peuvent se poser lorsqu'il s'agit de populations importantes et lorsque les immigrés sont concentrés dans certaines zones géographiques, mettant les communautés d'accueil dans l'obligation de fournir des logements, des systèmes d'adduction d'eau, des soins de santé et des structures d'enseignement. Ce genre de situation peut être une source bienvenue de diversité culturelle ou, à l'inverse, une source de conflits inter-ethniques et de sentiments xénophobes. Comment les systèmes mis en place par les gouvernements, mais aussi, par exemple, au niveau local ou municipal peuvent-ils s'accommoder du nombre et de la variété des immigrés qu'ils accueillent?

Contrôle de la migration

- Au cours des dernières décennies, il est devenu plus délicat d'assurer la libre circulation des visiteurs *bona fide* et des migrants tout en assurant un contrôle efficace sur les entrées et le séjour des immigrants. La migration irrégulière progresse et les avancées technologiques offrent des outils sans cesse plus sophistiqués aux trafiquants et aux réseaux criminels pour déjouer les efforts que déploient les gouvernements afin de surveiller et de contrôler les mouvements. En outre, les défis posés à la sécurité nationale ont eux aussi gagné en complexité. Les efforts récemment déployés pour combattre le terrorisme ont projeté les problèmes de sécurité d'Etat au premier plan des débats sur la migration internationale. L'implication des réseaux de criminalité transnationale organisée dans les mouvements irréguliers a également une incidence sur les stratégies et les mesures politiques.⁹ Si la circulation des personnes d'un pays à l'autre a toujours été surveillée pour préserver la sécurité d'Etat, le débat actuel met surtout l'accent sur le moyen d'effectuer un contrôle préalable des profils individuels et sur la nécessité d'une plus grande circonspection face aux personnes considérées comme représentant une menace possible pour la sécurité. Comment faire pour apaiser les inquiétudes sécuritaires tout en respectant pleinement les droits des migrants et en satisfaisant les besoins du marché en termes de main-d'œuvre internationale mobile?

⁹ Voir à cet égard la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, Le Protocole additionnel contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, et le Protocole additionnel visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. La Convention, adoptée en novembre 2000 par l'Assemblée générale des Nations Unies, a été soumise pour signature en décembre 2000 à Palerme. (Elle est entrée en vigueur le 29 septembre 2003). Le Protocole contre la traite des personnes entrera en vigueur en décembre 2003, et le Protocole contre le trafic illicite de migrants en janvier 2004).

Migration forcée

- **Les réfugiés et les personnes déplacées** restent une catégorie de personnes distinctes parmi les populations mobiles et ils requièrent à ce titre une attention spéciale. Différentes enceintes se sont déjà penchées sur la question et continuent de le faire. Cependant, même au niveau des migrations forcées, on peut voir que la mondialisation pose de nouveaux défis. Les conflits internes ont pris le relais des conflits internationaux en tant que menaces majeures pour la paix et la sécurité dans le monde.¹⁰ Quelles solutions adéquates peut-on trouver au problème des déplacés internes? Comment faire pour mettre en place des programmes efficaces de redressement au lendemain des conflits?
6. De nombreuses questions se retrouvent dans chacun des quatre grands domaines susmentionnés de la gestion des migrations. Il convient que les défis posés par ces questions soient traités dans le contexte de chaque domaine.

Questions transversales

- On constate que les femmes émigrent dans une proportion nettement plus forte qu'auparavant de façon indépendante ou en qualité de chef de famille. Les gouvernements reconnaissent leur contribution en termes de rapatriement de fonds et en tant qu'acteurs principaux du changement et du développement. Si la migration peut rendre les femmes autonomes et contribuer à leur émancipation, **les femmes migrantes** apparaissent bien souvent plus vulnérables également aux violations des droits de l'homme par leur simple statut de femme et d'étrangère. Un problème politique particulièrement épineux auquel sont confrontés des Etats sans cesse plus nombreux est celui de la progression de la traite des femmes et des enfants. Comment les employeurs et les gouvernements doivent-ils s'y prendre pour faire en sorte que les femmes migrantes ne se trouvent pas piégées dans des secteurs de l'économie non réglementés et où règne la discrimination sexuelle, à savoir notamment dans les emplois domestiques, dans l'industrie du divertissement et dans l'industrie du sexe? Comment peuvent-ils s'assurer que les femmes migrantes seront protégées par la législation et les règlements du travail?
- La mondialisation a fait naître de nouveaux comportements en matière de santé et pèse sur la perception qu'ont les différentes cultures des questions de prévention et de traitement en la matière. Une politique moderne de **santé** dans un contexte migratoire exige d'identifier et de prendre en compte les questions transculturelles dans ce domaine, tout en réduisant les disparités, et de dépasser la surveillance des maladies contagieuses pour s'intéresser également aux maladies organiques non contagieuses et au bien-être psychosocial. L'état de santé et les conditions sociales des groupes vulnérables tels que les migrants en situation irrégulière, les déplacés internes et les personnes ayant fait l'objet d'un trafic sont aggravés et souvent compliqués par le manque d'accès aux soins de santé et aux services de prévention. Comment les décideurs politiques doivent-ils s'y prendre pour mettre en place un système global de santé publique auquel tous les migrants et toutes les populations mobiles auraient accès, afin de

¹⁰ *La sécurité humaine, maintenant. Améliorer la sécurité des personnes.* New-York, 2003. Commission sur la sécurité humaine.

combler efficacement le vide entre les politiques de santé publique et les stratégies de gestion de la santé entre les pays d'origine, de transit, de destination et de retour?

- Les migrants en situation irrégulière et ceux qui ne sont pas clairement protégés par un régime légal spécifique sont en nombre croissant. A cela s'ajoutent souvent les violations des droits accompagnant l'exploitation et la discrimination. Comment les partenaires de la gestion des migrations doivent-ils collaborer pour assurer le respect efficace des **droits des migrants**?¹¹ Comment faire davantage prendre conscience des difficultés auxquelles se heurtent fréquemment les migrants et des droits dont ils peuvent se prévaloir?
7. Dans une perspective plus systématique, il est possible d'analyser et d'étudier l'impact de la mondialisation sur la migration à plusieurs niveaux distincts.

Au niveau individuel

8. Le processus migratoire, dans lequel on peut aussi voir un **processus de cycle de vie**, a des **répercussions différentes** à tous les stades du cycle de vie des migrants. Cela commence par la décision d'émigrer prise par un individu ou une famille, une première étape suivie par les étapes successives du voyage, de l'entrée et de l'installation, de l'acquisition de la nationalité et/ou du retour et de la réintégration. Les migrants hautement qualifiés pourront se sentir bienvenus et appréciés dans leur nouvelle communauté, où ils verront s'offrir à eux des opportunités d'intégration et de promotion et s'ouvrir des marchés dans des domaines très spécialisés.¹² Parallèlement, un nombre comparativement faible d'opportunités s'offrent aux travailleurs peu qualifiés. Ce n'est pas que leurs services ne soient pas demandés, mais peu de filières légales d'immigration existent. En conséquence, ils peuvent se trouver piégés dans une situation où ils ne sont ni en mesure d'obtenir le statut de migrant déclaré dans le pays d'accueil, ni de pouvoir facilement retourner dans leur pays d'origine, par faute de moyens, par crainte de la pression exercée par la communauté d'origine ou par peur d'encourir des amendes ou autres sanctions.¹³ Les personnes à charge qui accompagnent les migrants peuvent-elles aussi se trouver confrontées à d'autres défis au cours du processus migratoire. Comment ces **situations différentes** pour les migrants individuels peuvent-elles être efficacement prises en compte dans les politiques migratoires? Comment les processus migratoires et les opportunités en la matière peuvent-ils être rendus plus transparents pour les individus?

¹¹ En Asie, par exemple, des consultations ont eu lieu au niveau ministériel à Colombo (Sri Lanka) en 2003 à l'intention des pays d'Asie exportateurs de main-d'œuvre. Parmi les activités de coopération régionale débattues à cette occasion figuraient la protection et la fourniture de services aux travailleurs migrants, l'optimisation des avantages offerts à la migration de main-d'œuvre organisée, le renforcement des capacités institutionnelles et la collecte de données.

¹² Par exemple, en 2003, le Programme allemand de «cartes vertes» prévoyant l'admission et l'emploi d'étrangers, qui avaient été lancé en août 2000, a été prolongé jusqu'à la fin de 2004, et le quota de 20.000 cartes a été supprimé. De plus, une nouvelle loi sur l'immigration qui prévoit d'autoriser l'admission d'étrangers hautement qualifiés non ressortissants de l'Union européenne est en cours de négociation en Allemagne. Les leaders de l'Union européenne, parmi lesquels les premiers ministres britannique et suédois, en appellent à l'ouverture des Etats de l'UE à l'immigration.

¹³ Cette situation explique également en partie les pressions exercées dans certains pays sur les systèmes d'asile, souvent les seuls voies d'immigration possibles.

Au niveau national

9. Si la migration concerne des individus, la société est constituée d'individus. La migration concerne de nombreux aspects différents de la société, parmi lesquels l'éducation, la santé, la sécurité sociale, l'emploi, le commerce, la sécurité, le développement, l'intégration et la culture. **Les parties prenantes** concernées à différents égards et à différents stades du processus migratoire comprennent non seulement les strates gouvernementales, mais aussi les organisations de la société civile et le milieu des affaires, ce qui ne fait qu'ajouter à la complexité de l'élaboration des politiques migratoires et à la gestion des migrations. Avec la mondialisation, ce n'est pas seulement le nombre de personnes en déplacement qui augmente, mais aussi la diversité des pays de provenance, rendant de ce fait les choses plus difficiles encore.

10. En raison de la variété des parties prenantes et de la complexité du processus migratoire, différentes méthodes et opinions peuvent s'exprimer quant à la manière de gérer les migrations, selon le point de vue que privilégient les entités concernées. Cela signifie qu'une entité pourra très bien favoriser le commerce des services et s'intéresser aux accords en matière d'emploi, tandis qu'une autre s'occupera des questions d'intégration pour toutes les catégories de migrants, ou qu'une autre encore s'intéressera avant tout aux migrants en situation irrégulière et s'efforcera d'élaborer des mécanismes destinés à endiguer les flux de cette forme de migration. Dans un monde où coexistent les situations migratoires complexes, la communication interne et la concertation dans une optique d'élaboration de politiques et de programmes complets et efficaces en matière de gestion des migrations apparaissent de plus en plus comme revêtant une importance vitale.

Au niveau international

11. De par sa nature même, la migration internationale concerne plus d'un seul pays. Avec l'accroissement de la mobilité et plus particulièrement celui de la migration irrégulière, la coopération internationale dans la gestion des migrations apparaît de plus en plus comme une nécessité. Il n'existe cependant **aucun cadre d'envergure mondiale** pour la gestion de la migration internationale, en dépit des nombreux accords bilatéraux et des mécanismes de coopération régionale et internationale mis sur pied pour gérer certains aspects de cette migration.¹⁴

12. Les méthodes coopératives de gestion de la migration internationale sont encore largement dans une phase préliminaire, même si de nombreux efforts sont actuellement déployés pour explorer les besoins et recenser les options d'action possibles. Au niveau régional, les dix dernières années ont été témoins d'une expansion rapide des mécanismes consultatifs régionaux en matière de migration.¹⁵ Au niveau mondial, le Dialogue international de l'OIM sur la migration, l'Initiative de Berne et la prochaine Commission mondiale sur la migration internationale mettent tous l'accent sur un point spécifique différent de la question, tout en partageant l'aspiration à une meilleure compréhension de la migration internationale et au renforcement de la coopération internationale dans ce domaine.

¹⁴ A titre d'illustration des accords de coopération multilatéraux, régionaux et bilatéraux en matière de gestion des migrations, voir T. Alexander Aleinikoff et Vincent Chetail dans la contribution de l'OIM, chapitre 18: Les normes juridiques internationales en matière de migration, T. M. C. Asser Press New York, 2003.

¹⁵ Pour plus d'informations sur cette question, voir "Le rôle de l'OIM dans le renforcement des dialogues régionaux sur la migration", rédigé pour la 86^{ème} session du Conseil de l'OIM.

CONCLUSION

13. La libéralisation mondiale des échanges et l'ampleur des flux de capitaux ont des répercussions directes sur les populations. Même si les frontières sont facilement gommées par les flux de capitaux et d'informations, il n'en va pas de même en ce qui concerne les déplacements de populations. Et les questions que posent ces déplacements sont par nature beaucoup plus complexes et présentent des aspects beaucoup plus nombreux que celles entourant les mouvements de biens et de capitaux.

14. Des personnes en très grand nombre se meuvent librement, sans aucune aide et sans besoin de protection. Il existe cependant de nombreux aspects des mouvements migratoires qui requièrent encore l'attention pour **faire en sorte que le système fonctionne mieux**, pour veiller à ce que des aspects tels que la santé ne soit pas négligés, pour améliorer et faciliter les mouvements autorisés, pour faciliter les contrôles efficaces aux frontières et pour faire en sorte que l'opinion publique apporte son soutien aux politiques prônant une approche positive de l'immigration et aux politiques d'intégration. Parallèlement, la protection des droits des migrants, les débats politiques, la collecte d'informations, la recherche, les campagnes de sensibilisation, l'information publique et l'éducation sont des thèmes qui transcendent chacun des quatre grands piliers sur lesquels s'appuie la gestion de la migration.

15. Comment la communauté internationale peut-elle assurer la compatibilité entre les grands changements et les ajustements auxquels on assiste actuellement à l'échelle internationale et leurs incidences sur les communautés et les individus? La promotion de la stabilité économique et sociale et du développement à l'échelle mondiale, dans le respect du droit et de l'intégrité des migrants, constitue l'un des grands défis du monde globalisé de ce vingt et unième siècle, à l'heure où la communauté internationale se donne pour objectif d'assurer la gestion des migrations dans le contexte actuel de mobilité.